

TP ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES (ADVF)

Titre RNCP 37715 (niveau 3) - le 11/07/2023

2025



Objectifs

Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l'assistant de vie aux familles contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits. Il travaille dans le souci d'optimiser la qualité de son intervention, d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

Voie d'accès

- ProA - Alternance
- Contrat de professionnalisation - Alternance
 - moins de 26 ans : de 55% à 80% du SMIC
 - plus de 26 ans : 100% du SMIC

Prise en charge par l'OPCO

Débouchés

Assistant-e de Vie aux Familles peut être amené à évoluer vers d'autres métiers de la santé et du social par des formations ou diplômes complémentaires :

- Responsable de secteur
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- DE Accompagnant Educatif et Social (AES)
- DE Aide-Soignant(e)

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Garde d'enfants

Métier

Le métier d'Assistant-e de Vie Aux Familles un véritable métier en pleine expansion depuis plusieurs années. En effet le vieillissement de la population française et l'augmentation de l'espérance de vie provoquent une importante demande d'Assistant-e de Vie aux Familles.

Les personnes âgées cherchent à rester le plus longtemps possible chez elles et se soignent de mieux en mieux. L'Assistant-e De Vie aux Familles leur permet de prolonger leur sentiment de liberté grâce à l'aide à domicile. De nombreux postes sont à pourvoir à l'horizon 2023. C'est donc un véritable emploi d'avenir.

Accompagner une personne en perte d'autonomie n'est pas un "petit boulot" mais un métier. Toutes les missions de l'Assistant-e de Vie aux Familles visent à faciliter la vie quotidienne des personnes dont il/elle s'occupe.

L'Assistant-e de Vie aux Familles intervient également auprès des enfants, dans le respect des consignes des parents et des habitudes familiales.



Myriam MEROT

Responsable Pédagogique

Tel. : 06 40 28 08 91

Mail : myriam.merot@afbb.org

Outils pédagogiques

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur facilitant ainsi la réalisation de la séquence de formation par les intervenants. Cette pédagogie interactive facilite l'apprentissage et rend le stagiaire acteur de sa formation.
- Salle multimédia en accès libre permettant au stagiaire de réaliser des exercices en groupe ou individuellement selon les demandes des formateurs
- Appartement pédagogique entièrement équipé (cuisine, salle de bain, coin chambre, qui permet ainsi une immersion réelle dans l'activité des services d'aide à la personne. Cet appartement pédagogique est également équipé du matériel nécessaire pour la garde d'enfant à domicile.
- Espace sur Galia disponible pour que les stagiaires puissent avoir accès à tout document distribué lors des cours, mais aussi des exercices, des corrigés et du travail à faire. Chaque stagiaire dispose d'une adresse mail lui permettant d'être contacté pour toute information émanant de la direction ou du secrétariat

Programme

CCP 1 : Entretien le logement et le linge d'un particulier - 42h

- établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

CCP 2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets - 63h

- établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social
- aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- adapter son intervention à la personne en situation de handicap

CCP 3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile - 56h

- définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant
- prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant
- accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités
- mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST) : 14h

Il (elle) veille à la sécurité des personnes et préserve sa propre sécurité en appliquant les gestes et les postures adaptés. En situation d'urgence, il (elle) applique les gestes de premiers secours et alerte les intervenants concernés.

Evaluations et Validation

Des évaluations permanentes sont effectuées tout au long du cursus pour apprécier les acquis et repérer les difficultés majeures. De plus, 7h sont destinées aux révisions et au dossier professionnel.

La certification (7h) du Titre Professionnel Assitant-e De Vie aux Familles (ADVF) se compose de 3 CCP à valider :

- une mise en situation, dans l'appartement pédagogique
- un entretien technique au cours duquel sera présenté le Dossier Professionnel (DP)
- un entretien final en présence d'un Jury de professionnels (entretien du titre)

Le candidat à la certification, peut obtenir à l'issue de l'épreuve le Titre Professionnel total (valider les 3 CCP) ou le Titre Professionnel Partiel (1 ou 2 CCP du titre). Dans le cadre d'une réussite partielle du titre, le candidat a 1 an pour présenter le ou les CCP manquants.

Organisation

- Lieu : AFBB - PARIS 75009
- Horaires : 9h00 - 17h00
- Alternance :
 - Durée 6 mois - 189 heures - 7 heures de formation par semaine
- Formation continue : planning individuel sur dossier
- Entrées et sorties permanentes

Prérequis

- Tout public (salarié(e)s, étudiant(e)s, demandeurs d'emploi.
- Admission avec niveau 3ème validé - avoir 18 ans

Dispenses/Allègements

- Dispenses et allègements possibles (voir le site). Voir avec le Responsable lors de l'entretien.

Tarif

- Contrat de professionnalisation : formation gratuite et rémunérée / ProA : prise en charge par l'OPCO
- Formation initiale : nous consulter

Inscriptions

- Réunion d'Information Collective + Dossier de candidature : [s'inscrire](#)
- Acceptation sur dossier + entretien + tests

Accès PMR

- Accès PMR
- Adaptation des moyens de la prestation



Référente Handicap

Linda Keomany - linda.keomany@afbb.org



Responsable Qualité

Vanessa Michel - vanessa.michel@afbb.org